

Éduquer pour la santé en eps ?

Raymond Dhellemmes¹ et Thierry Tribalat² font partie des professionnels de l'EPS qui ont largement œuvré pour la prise en compte de la santé en EPS. Ils ont des parcours professionnels qui les conduisent à tenir un discours sans ambiguïté. Ils répondent à la question : Qu'y a-t-il à dire sur les rapports « santé et EPS » ?

Notre point de vue est au point de rencontre de conceptions développées au cours de nos engagements professionnels, comme « praticiens, formateurs, militants réflexifs ». Poser la question de façon abrupte d'un « rapport santé/EPS » n'a, pour nous, pas de sens. Pour ne pas se perdre dans les généralités, il faut poser la question du rapport : « EPS et éducation à la santé ». La santé est un état corporel et mental général. L'EPS une discipline d'enseignement. Les pratiques corporelles à l'école ne sont ni orientées, ni suffisantes pour produire cet état, directement. Si plus personne ne discute le fait qu'une activité physique raisonnée contribue à produire et à maintenir la santé, en EPS, on est ni dans le maintien, ni uniquement dans les effets à court terme. La simple expérience « vécue » d'une dépense physique en EPS est nécessaire mais insuffisante. Il faut autre chose pour dépasser cette difficulté. Mais quoi ?

L'EPS doit proposer aux élèves des objets de savoir qui lui sont propres, acquis par l'action, et contribuant à construire un rapport émancipateur à leur activité corporelle. Les élèves doivent acquérir une conviction : ils peuvent agir par eux-mêmes et par l'action, sur leur physique, sur leurs pouvoirs d'agir. Cette conviction est le produit de l'expérience sensible, vécue, de cette transformation, et de connaissances qui lui sont associées, parce qu'enseignées. L'EPS détient la responsabilité de cet enjeu. Pourquoi ? Selon l'OMS, la maladie du siècle

est la sédentarité. La physiologie de l'Homme moderne n'est pas adaptée à cette sédentarité qui le rend malade. L'enfant est normalement très actif physiquement. Entre l'enfant actif et l'adulte sédentaire, il se passe quelque chose que nous appelons : l'apprentissage de la sédentarité. Les conséquences sont et seront redoutables. Pour nous et d'un point de vue politique, la mission de l'EPS est là : utiliser les cultures des Pratiques sociales, Physiques, Sportives, Artistiques et de Développement³ pour rompre ce processus mortifère. L'EPS et ses acteurs devraient être missionnés en ce sens.

Il faut des contenus ad hoc, des formes de pratiques scolaires transposées des cultures de diverses PPSAD, de leur entraînement. Il faut aussi des démarches d'enseignement. Un tel projet se double en fait d'un projet visant un autre rapport au corps, plus sensible, moins extérieur au sujet pratiquant.

La référence à la danse en EPS, aux techniques et aux démarches prônant une approche sensible de la corporéité nous en a fait prendre conscience. Nous avons besoin d'une sorte de philosophie concrète de ce rapport, centrée sur le respect de son propre corps, de celui d'autrui, d'une écoute singulière, sensible. On peut ainsi par étapes, conduire les élèves vers la conscience profonde de la possibilité de

se transformer, physiquement. Bref, nos propositions s'inscrivent dans le cadre d'une éthique qui surplombe les pratiques. Les pratiques des élèves et celles des enseignants d'EPS se préoccupent encore trop peu de cela aujourd'hui. Comme l'exprime M. Devalay, le corps (y compris en EPS) demeure un impensé de l'École. Il évoque pour l'EPS, une culture de la corporéité. Mais qu'en est-il de la

question de l'égalité d'accès des élèves à un style de vie actif ?

C'est également là, un problème politique. Les classes sociales favorisées savent aujourd'hui prendre en charge cette question pour eux et pour leurs enfants. Pour offrir à tous, cette « culture de la corporéité », l'EPS doit raisonner en terme de trajet de formation. Il faut alors renoncer à une identité unique de l'EPS ! En maternelle par exemple, l'inspiration « montessorienne » de l'EPS (éducation à la perception, à la sensibilité, au rapport à l'espace, au respect des autres et de soi) est peu discutable, alors qu'elle serait inadaptée au cycle 4. La « matrice disciplinaire » devrait changer au cours du trajet de formation en fonction de la maturation et du développement des élèves pour optimiser son impact au moment où c'est le plus profitable.

Pour conclure, ce trajet doit être finalisé par une véritable formation à l'autonomie de pratiques de jeu, d'exercice, d'entraînement. Des élèves de terminale peuvent ne pas savoir, lorsqu'ils vont dans une salle de fitness comment programmer, pour leur usage, un vélo ergonomique ? Est-ce normal ? Cet apprentissage de l'autonomie passe, entre autre, par l'acquisition d'un « savoir s'entraîner », c'est à dire un début de maîtrise du système fondamental : se dépenser, récupérer, se réparer. Elle est traversée par les valeurs de la corporéité évoquées précédemment et appuyée sur une culture scolaire des « PPSAD » que nous distinguons une fois pour toute de la notion d'Activité. ♦ RD et TT

1. R. Dhellemmes, Instituteur, puis successivement professeur EPS, Conseiller pédagogique EPS pour le premier degré, formateur (CREPS, STAPS), responsable de FPC, chargé de recherche INRP, IA IPR. Militant aux stages Maurice Baquet (CPS FSGT) puis à l'AEPS (CEDREPS)

2. T. Tribalat, professeur agrégé d'EPS. Formateur académique (FPC) puis en STAPS. IA IPR honoraire, ancien conseiller du Recteur pour l'EAC. Militant au sein des stages M. Baquet (CPS FSGT) puis au CEDREPS (AEPS).

3. PPSAD Pratiques Physiques Sportives Artistiques, de Développement.



.....

« L'expérience de la dépense physique ne suffit pas ! »